



Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration
tenue le 5 janvier 2015 par conférence téléphonique

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2014
4. Programme d'affiliation pour la clientèle récréative
5. Tournoi bénéfice
6. Congrès et gala 2016
7. Base de données et plate-forme web
8. Badminton Canada
9. Varia
 - 9.1. Représentant du Conseil d'administration au Comité de régie des compétitions
 - 9.2. Signataires autorisés et représentants
10. Date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

Étaient présents : Monsieur Pierre Beaulieu, administrateur
Monsieur Bruno Bélisle, gouverneur
Monsieur Gaston Girard, gouverneur
Monsieur Mario Harbec, secrétaire
Monsieur Piéric Langlais-Gagné, trésorier
Monsieur Claude Tessier, président

Était présente d'office : Madame Chantal Brouillard, directrice générale

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les sujets 9.1 et 9.2 sont ajoutés à l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION
CA-2015-1483**

Monsieur Piéric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Bruno Bélisle, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2014

**RÉSOLUTION
CA-2015-1484**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur Piéric Langlais-Gagné, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2014.

UNANIMITÉ

4. Programme d'affiliation pour la clientèle récréative

Madame Brouillard dépose des projets pour l'affiliation des joueurs et des clubs récréatifs. Les membres discutent des services et avantages à offrir à ces clientèles et de la tarification à appliquer.

**RÉSOLUTION
CA-2015-1485**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose que Badminton Québec offre une affiliation de type « joueur récréatif » au coût de 5 \$ pour la période se terminant le 31 août 2015 et au coût de 10 \$ par période de 12 mois débutant le 1^{er} septembre 2015. Les services et avantages offerts au joueur récréatif affilié sont présentés à l'Annexe 1. La ristourne remise en juin 2015 à une association régionale affiliée à Badminton Québec pour un joueur récréatif correspond à 50 % de celle prévue pour un joueur à la *Politique d'aide régionale* de Badminton Québec.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CA-2015-1486**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose que Badminton Québec offre une affiliation de type « club récréatif » au coût de 50 \$ par période de 12 mois à compter du 1^{er} septembre 2015. Un club comptant de 10 à 19 joueurs récréatifs affiliés a droit à une réduction de 50 % et un club en comptant au moins 20 est affilié gratuitement. Les services et avantages offerts au club récréatif affilié sont présentés à l'Annexe 2.

UNANIMITÉ

5. Tournoi bénéfice

Ce sujet est reporté à une prochaine réunion dans l'attente de renseignements relatifs à certaines modalités du programme *Placements Sports*.

6. Congrès et gala 2016

Madame Brouillard dépose un projet consistant à répartir les remises de trophées entre trois événements : le gala et les deux premiers tournois de la saison. Au plan budgétaire, ce projet occasionnerait des dépenses additionnelles d'environ 1 300\$.

Après discussions, il est convenu de trouver une autre approche et de consulter les athlètes devant assister au gala afin de connaître leur avis sur son déroulement.

7. Base de données et plate-forme web

Madame Brouillard annonce que le projet de contrat de la compagnie Oprama a été reçu. Il sera vérifié au cours des prochains jours afin de s'assurer qu'il répond exactement aux besoins de la fédération.

Monsieur Girard quitte la réunion.

8. Badminton Canada

Madame Brouillard indique avoir participé, le 3 décembre dernier, à un appel conférence organisé par Badminton Canada réunissant les directeurs généraux des fédérations provinciales et territoriales. Badminton Canada a présenté de nouvelles formules d'affiliation et de classement. Les provinces et territoires doivent fournir une rétroaction au plus tard à la fin du mois de janvier.

Le projet d'affiliation est discuté. Il repose principalement sur l'enregistrement des joueurs, des entraîneurs et des officiels

dans une base de données liée à Tournament Software; une grille tarifaire est incluse. L'augmentation du coût d'affiliation de Badminton Québec est compensée par un montant équivalent remis à la fédération si elle est représentée à l'assemblée générale annuelle de Badminton Canada. Madame Brouillard demandera des réponses aux questions soulevées.

Le projet de classement doit être étudié à la réunion du Comité de régie des compétitions (CRDC) du 20 janvier. Les membres du Comité de classement ont également été invités à transmettre leurs commentaires à monsieur Christian Guibourt.

Afin de préparer une réponse à Badminton Canada, les membres conviennent de rediscuter ces sujets après avoir reçu les commentaires du CRDC.

9. Varia

9.1. Représentant du Conseil d'administration au Comité de régie des compétitions

Monsieur Pierre Beaulieu participera à la réunion du 20 janvier du CRDC.

9.2. Signataires autorisés et représentants

La Caisse Desjardins *C.E.D. des travailleurs unis* demande l'adoption d'un texte de résolution spécifique afin de désigner les personnes autorisées à signer les chèques et effets du compte bancaire de Badminton Québec.

RÉSOLUTION CA-2015-1487

Monsieur Piéric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Pierre Beaulieu, propose, aux fins d'application de la résolution 1478 du 18 novembre 2014 de Badminton Québec, l'adoption de la résolution présentée au document « Résolution et attestation concernant l'administration d'une personne morale » exigée par la *C.E.D. des travailleurs unis* (Annexe 3). Madame Chantal Brouillard est désignée signataire du document certifiant l'adoption de la dite résolution.

UNANIMITÉ

10. Date de la prochaine réunion

Une conférence téléphonique sera tenue au cours de la semaine du 26 janvier 2015.

11. Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION
CA-2015-1488**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec,
propose la levée de l'assemblée à 22h10.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 janvier 2015,
sur proposition de Monsieur Bruno Bélisle, appuyé(e) par Monsieur Pierre Beaulieu,
et adoptée à l'unanimité.

Mario Harbec, secrétaire

Claude Tessier, président